



**CERTIFICAT DE QUALITE
DES GEOMEMBRANES**

Nature de la décision : Admission
 Validité de la décision : Du 21/10/2021 au 21/10/2024 (pour une durée de 3 ans (1))

ASQUAL certifie que la géomembrane

Désignation commerciale : **AFIFLEX FPP/1000**

Marquée sur le rouleau : AFIFLEX FPP/1000

Largeur maximale de production : 4,0 m

Distributeur : **AFITEXINOV**

Producteur : Plastika Kritis S.A.

Adresse : P Street, Industrial Zone GR71408 Iraklion GREECE

Lieu de fabrication : P Street, Industrial Zone GR71408 Iraklion GREECE

est conforme au Référentiel Technique "ASQUAL Géomembranes certifiées" version 14 du 17/05/2018 et du RME rev 14 de décembre 2017.

PP-F		Valeur déclarée	Plage relative de variation à 95 % certifiée					
			Mini		Maxi			
Caractéristique descriptive	Épaisseur fonctionnelle (EN ISO 9863-1)							
	<input type="checkbox"/> Lisse (valeur moyenne) (mm)	1,00	1,00		1,06			
	<input type="checkbox"/> Valeur minimale individuelle (mm)	1,00						
Caractéristiques mécaniques	Poinçonnement statique (NF P84-507)							
	<input type="checkbox"/> Résistance (N)	165	149		-			
	<input type="checkbox"/> Déplacement (mm)	14,0	11,9		-			
	Traction unidirectionnelle (EN 12311-2)		SP	ST⁽³⁾	SP	ST	SP	ST
	<input type="checkbox"/> Résistance à 15 % déformation (kN/m)	6,00	4,50	5,10	3,83	-	-	
	<input type="checkbox"/> Résistance à 50 % déformation (kN/m)	6,50	5,50	5,53	4,68	-	-	
	<input type="checkbox"/> Résistance à 250% déformation (kN/m)	7,50	6,70	6,38	5,70	-	-	

SP : Sens Production

ST : Sens Travers

		Valeurs mesurées
Caractéristique hydraulique ⁽²⁾⁽³⁾	Perméabilité aux liquides (NF EN 14150)	$< 10^{-6} \text{ m}^{-3} \cdot \text{m}^{-2} \cdot \text{j}^{-1}$
Soudabilité ⁽³⁾	Traction Pelage (NF P84-501 et NF P84-502-2)	Conforme à la résistance

Recommandations du producteur pour la réalisation des soudures (disponible sur demande auprès du producteur):

Matériaux d'apport NA
 Température NA

Les essais sont effectués suivant les normes citées complétées par le recueil des méthodes d'essais ASQUAL et ne correspondent pas aux conditions de chantiers

(1) Sous réserve des contrôles effectués par ASQUAL et sauf retrait, suspension ou modification. Annule et remplace tout certificat antérieur. Seul un produit estampillé du logotype ASQUAL et présent sur la liste disponible sur le site www.asqual.com peut se prévaloir du présent certificat.

(2) Cette caractéristique est mesurée sur la plus faible épaisseur de la famille.

(3) Cette caractéristique ne fait pas l'objet d'essais lors du renouvellement

Approuvé par le directeur
 P.LEBON

La certification ASQUAL «Géomembranes» ne garantit pas l'adéquation du produit certifié aux contraintes techniques du projet. Cette mission incombe aux concepteurs qui, après dimensionnement de leurs besoins, spécifient les produits adéquats aux chantiers, sur la base de leurs caractéristiques techniques. Il appartient au concepteur d'assurer pleinement sa mission et de déterminer les performances requises pour l'application considérée, pouvant justifier l'emploi de produits spécifiques. De fait, l'ASQUAL, ne pourra être tenue responsable de désordres consécutifs à une inadéquation entre le produit certifié et son usage ou sa mise en œuvre. Il est recommandé aux concepteurs de se référer au fascicule 10 du CFG.